

FICHE FORMATION

PREPARATION A L'HABILITATION MECANIQUE selon RPP 2011 version 2012
opérations exécutées hors spécialité du salarié**Public concerné :**

Toute personne qui exécute des opérations, hors spécialité et dans un environnement pouvant présenter un risque d'ordre mécanique, thermique, thermodynamique, acoustique ou autre (agents pathogènes, radiations, ...).

Le risque électrique est traité spécifiquement par la norme NFC 18-510.

Prérequis : *Aucune connaissance particulière nécessaire,
Etre en mesure de comprendre des consignes de sécurité.*

Personne en situation de handicap : Toute personne ayant un handicap de quelque nature que ce soit, fera l'objet d'un entretien préalable afin de savoir s'il est possible de mettre en place un ou des aménagements pour qu'il puisse suivre la formation.

Durée de la formation : 1 jour, soit de 7 heures.

Nombre minimal et maximal de stagiaires pour la session considérée : 1 minimum, 8 maximum.

Tarif - lieu de stage - délais d'accès :

- Tarif Inter-entreprises : A partir de 180 € HT par personne
- Tarif Intra entreprise : A partir de 700 € HT
- Lieu en Inter-entreprises : Saint Jean
- Dates : voir planning de nos stages Inter
- Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

Profil de l'intervenant : Formateur salarié de NJ Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

Les différents niveaux :

- **MO : Exécuter** des opérations d'ordre non « mécanique », hors spécialité, ou des manœuvres autorisées sous la responsabilité d'un chargé de travaux.
- **ME Manœuvres : Exécuter spécifiquement des manœuvres d'exploitation**

Objectifs de la formation : Permettre à l'employeur de délivrer au personnel formé, l'habilitation mécanique correspondant au niveau requis ; à l'issue de la formation, le personnel doit être capable :

- d'exécuter des opérations de tous ordres dans un environnement présentant un risque d'origine mécanique, thermique, thermodynamique, ou autre, sous la responsabilité d'un chargé de travaux,
- d'analyser le risque dans une situation de travail ou un environnement donné et de prendre les mesures de sécurité adaptées,
- de prendre les mesures d'urgence face aux accidents ou aux incidents d'origines mécaniques, thermiques, thermodynamiques, ou autres.

FICHE FORMATION

PREPARATION A L'HABILITATION MECANIQUE selon RPP 2011 version 2012 opérations exécutées hors spécialité du salarié

Méthodologie pédagogique :

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films,
- Support de cours, sous forme de livrets ou de mémentos,
- Formation pratique avec mise en situation réelle, travail sur des exemples concrets, modules spécifiques et pratiques adaptés aux tâches fixées par l'employeur et à l'environnement de travail des salariés,
- Utilisation d'équipements de protection individuels et collectifs.

Evaluation de l'atteinte des objectifs :

- Contrôle continu en cours de formation sous forme de questions/réponses, d'analyses de situations, d'exercices,
- Contrôle des connaissances théoriques par questionnaire à choix multiples: note minimale requise 14/20,
- Fiche d'évaluation remplie par chaque stagiaire en fin de formation.

Formalisation du résultat de la formation :

- Remise d'une attestation de formation à chacun des participants à l'issue de la formation,
- Envoi d'une proposition d'habilitation à l'employeur de chacun des stagiaires.

Contenu pédagogique :

- Principe des habilitations de type M
- Présentation des acteurs rencontrés sur les chantiers
- Rôle et obligations des intervenants
- Prescriptions générales relatives aux risques rencontrés sur les chantiers
- Les risques en situation de travail : circulation, travaux en hauteur, ambiances particulières (chaleur, bruit, poussière,...), anoxie, asphyxie, milieu explosif, risques d'incendie, électricité,...
- Les risques liés à la mise en œuvre d'appareils ou d'outils : manutention, produits dangereux, machines-outils, outillage, échelles, sources radioactives,...
- Les risques liés à des ouvrages spécifiques : capacités, utilisation de fluides chauds ou pressurisés, machines en mouvement, chambres de combustion, rayonnements ionisants,...
- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie
- **Modules complémentaires spécifiques adaptés à chaque situation de travail**

